

CHARTRE ASSOCIATIVE

L'association pour La Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes du Finistère (ADSEA29) contribue au maintien et au développement de la cohésion sociale.

Son projet associatif s'élabore démocratiquement en dehors de toute pression politique, religieuse ou autre. Ses adhérents sont des citoyens responsables qui s'engagent à militer pour :

- le respect de la dignité de tout individu et la responsabilisation de chacun .
- le refus de toutes les formes d'exclusion.

- l'accès pour tous aux droits fondamentaux : logement, emploi, santé, éducation, formation et culture.
- la protection de l'enfance.

L'association, ses adhérents, ses salariés et toute personne concourant à la réalisation de ses objectifs, sont **au service de l'utilisateur (personne et famille)** qui, lui, est au centre de leurs projets et actions. L'utilisateur est un enfant, un adolescent, un jeune adulte, un adulte ou toute une famille.

Nos valeurs et nos convictions

Notre association se reconnaît dans les valeurs fondamentales contenues dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, dans la Convention internationale des droits de l'Enfant et dans la Convention européenne. L'exercice des droits individuels est garanti à toute personne prise en charge dans nos établissements et services.

Nos adhérents refusent toute discrimination ethnique, religieuse et idéologique. Ce refus de discrimination exige une attitude de tolérance et d'ouverture dans le droit à la différence pour chaque personne et dans le respect de ses origines et de sa culture.

Nos adhérents ont une attitude de solidarité et de fraternité à l'égard des personnes en difficulté. Cette attention ne

traduit pas seulement un souci de justice sociale mais une capacité à comprendre les personnes, à analyser les situations et à promouvoir des aides adaptées.

Nos adhérents reconnaissent que l'environnement influe sur le comportement des hommes mais refusent d'admettre que misère et violence sont des fatalités.

La liberté de l'être humain peut se traduire dans ses potentialités de changement et d'évolution.

Notre association tend à privilégier l'éducatif par rapport au répressif, même si elle en reconnaît la nécessité dans certains cas.

Nos engagements envers l'utilisateur

L'utilisateur peut présenter des difficultés affective, éducative, psychologique, économique, d'insertion sociale voire se trouver dans des situations dangereuses.

Sa prise en charge peut être volontaire ou momentanément imposée.

L'utilisateur a droit à un accueil, une écoute, un accompagnement, un suivi, une aide.

Il est accepté dans sa globalité et dans son histoire.

La Sauvegarde s'engage à favoriser son développement, son autonomie ou son insertion, adaptés à son âge et à ses besoins, respectant son consentement éclairé qui doit être systématiquement recherché lorsque la personne est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision.

Les parents et les personnes ressources sont parties prenantes dans l'élaboration et la mise en œuvre du « Projet Pour l'Enfant ».

Notre volonté associative

- Exercer une fonction de vigie sur l'évolution des besoins sociaux en vue d'une recherche permanente de solutions.
- Etre une force de proposition, d'interpellation des pouvoirs publics et de sensibilisation de l'opinion publique.
- Rechercher de nouvelles compétences auprès de bénévoles dans le respect de la charte.
- Développer le travail en réseau en participant à des actions dans des dispositifs locaux, départementaux,

régionaux et nationaux avec des partenaires partageant nos valeurs et nos engagements.

Les membres de l'association s'engagent à respecter cette charte et à y faire référence dans tous les actes de la vie associative. Ils contribuent à la diffusion des valeurs et convictions contenues dans cette charte et au développement de l'association par l'adhésion de nouveaux membres.